

Simon Desprez, pionnier du Loir-et-Cher, héros de la Grande Recrue de 1653

Il est deux lieux dans Montréal, la place Simon Desprez et la rue Berri, qui honorent le souvenir d'un Blésois au destin aventureux et tragique :

**Simon DESPREZ dit Berri,
l'un des engagés de la Grande Recrue
« qui ont sauvé l'île de Montréal et tout le Canada aussi »¹.**

C'est le 3 juillet 1651 que paraît la première mention de Simon Desprez dans les registres paroissiaux de Blois². Ce jour-là en effet, il épouse Élisabeth Biard dans la paroisse Saint-Solenne. L'acte malheureusement n'apporte aucune indication sur les parents des époux. Plusieurs parents et amis assistent à la cérémonie : Noël Janvier père et fils, Joseph Masse, Nicolas Quenoille, Henry Harlot, Mathurin Ombredasne et Anthoine Merignier .

Le premier enfant du couple ne survit pas. Un acte de sépulture établi le 10 avril 1652 dans la paroisse Saint-Solenne rapporte que " *a été inhumé dans le cimetière un petit enfant baptisé par la sage-femme de Simon Desprez et de Élisabeth Biard.*"³

Un second enfant, François, est baptisé le 22 mai 1653, à Saint-Solenne⁴. Il a pour parrain François Pinart, fils de Jacques Pinart M^c des comptes, et pour marraine damoiselle Madeleine Mercier, fille de noble homme Julien Mercier chef de gobelet du roi.

A partir de ce jour, aucune autre naissance ne sera enregistrée dans le foyer. Et pour cause...

Quelques semaines avant la naissance de son fils, Simon Desprez avait signé un contrat d'engagement avec la Compagnie de Montréal⁵, contrat par lequel il s'engageait pour plusieurs années à venir secourir la petite colonie de Villemarie qu'avait fondée Paul Chomedey de Maisonneuve sur l'île de Montréal en 1642.

Simon Desprez

Neuf ans après sa fondation, Villemarie était à l'agonie. Ils n'étaient plus qu'une cinquantaine de colons à supporter encore des conditions misérables d'existence et repousser les attaques répétées et meurtrières des Iroquois. Pour sauver la colonie, Paul Chomedey de Maisonneuve quitta donc la Nouvelle-France, à l'automne 1651, dans le but de recruter en France une centaine de jeunes gens

¹ Déclaration du gouverneur Jacques-René de Bresay de Denonville et de l'intendant Jean Brochart de Champigny en commémorant, 34 ans plus tard, l'arrivée de la Grande Recrue à Villemarie.

² Archives municipales de la ville de Blois, GG 236 - M.

³ Archives municipales de la ville de Blois, GG 238 - S.

⁴ Archives municipales de la ville de Blois, GG 234 - B.

⁵ Selon le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* de René Jetté, Simon Desprez aurait signé son contrat le 30 avril 1653 chez le notaire Lafousse, à La Flèche dans la Sarthe. Malheureusement des recherches menées aux archives municipales de La Flèche où sont conservés précieusement tous les contrats n'ont pas permis de retrouver le contrat de Simon Desprez qui l'a probablement signé dans une autre ville.

« *robustes et courageux, tous propres au métier des armes, exercés chacun dans quelque profession nécessaire ou utile au nouvel établissement, et tous sincèrement catholiques.*⁶ »

Assisté de Monsieur de la Dauversière, il leva plus d'une centaine d'hommes, majoritairement originaires du Maine et de l'Anjou. De mars à mai 1653, cent dix-sept recrues signèrent un contrat d'engagement chez le notaire de la Fousse à La Flèche. Quelques autres, parmi lesquels Simon Desprez s'engagèrent ailleurs. Par la suite, plusieurs se désistèrent.

Le 20 juin 1653, M. de Maisonneuve et les 102 hommes de la recrue montent à bord du Saint-Nicolas-de-Nantes, ancré dans la rade de Saint-Nazaire. Quatorze femmes seront, elles aussi, du voyage.

A la tête de ces femmes se tient Marguerite Bourgeoys⁷, qui a accepté de suivre Paul Chomedey de Maisonneuve pour instruire les enfants des colons et des Indiens. A l'exception de Perrine Meunier-ou Mounier- qui est déjà mariée à l'un de hommes de la recrue et attend un enfant, les douze autres sont des jeunes filles qui partent dans l'intention de fonder une famille à Villemarie. L'une d'elles, Marie Renaud, originaire d'Orléans, s'unira à Mathurin Langevin dit Lacroix, le 5 septembre 1654.

Au moment où le bateau lève l'ancre, la plupart des passagers savent qu'ils quittent une terre qu'ils ne reverront probablement jamais mais ils ne soupçonnent pas les épreuves que la traversée leur réserve. Le Saint-Nicolas-de-Nantes que la Compagnie de Montréal avait affrété pour le transport de la recrue était en si piteux état qu'une grave avarie ne tarda pas à survenir. Une large brèche s'étant ouverte, les membres de l'équipage assistés de tous les hommes de la recrue s'employèrent à la colmater, en vain. Le capitaine Le Besson décida donc de revenir à Saint-Nazaire. Marguerite Bourgeoys relate ainsi ce qui s'ensuivit :

« En approchant de terre, nous périssions, sans le secours que, par la grâce de Dieu, nous reçûmes des habitants de ce lieu-là. J'étais fort en peine de nous voir dans ce danger, car nous étions près de 120 passagers sans prêtre, et nos 108⁸ soldats étaient mal préparés pour mourir, aussi bien que tout le reste. Monsieur de Maisonneuve fit mettre tous ses soldats dans une île⁹ d'ou l'on ne pouvait s'échapper ; car autrement il n'en serait pas demeuré un seul. Il y en eut même qui se jetèrent à la nage, pour se sauver ; ils étaient devenus comme furieux et croyaient qu'on les menait à la perdition.¹⁰ »

Il fallut plusieurs semaines pour trouver et affréter un nouveau bateau. Le 20 juillet suivant, fut le jour du grand départ. Après avoir entendu la messe, chacun prit place à bord du vaisseau pour une longue et pénible traversée de plusieurs semaines.

En août une grave épidémie - probablement la peste - sévit sur le navire, causant la mort de plusieurs hommes¹¹ de la recrue.

⁶ Étienne-Michel Faillon, *Mémoires particuliers pour servir l'histoire de l'Église de l'Amérique du Nord.*

⁷ Originaire de Troyes, Marguerite Bourgeoys qu'animait un esprit missionnaire fonda la congrégation Notre-Dame de Montréal. C'est elle qui, en 1659, alla chercher, en France, les premières « Filles du Roy ». C'est elle encore qui accueillit les suivantes à leur arrivée, veillant sur elles jusqu'à leur mariage et les préparant à leur nouvelle vie. Elle fut canonisée le 31 octobre 1982.

⁸ En réalité 102, selon l'estimation de la Société Généalogique Canadienne-Française dont les recherches s'appuient sur les contrats d'engagement des recrues et autres documents.

⁹ L'île de Saint-Nicolas-des-défunts.

¹⁰ Écrits autographes de Sœur Marguerite Bourgeoys.

¹¹ Huit morts, selon l'abbé Faillon.

« Ce fut pour la Sœur Bourgeois, une occasion de déployer sa charité, en leur prodiguant à tous les services qu'elle pouvait leur rendre et en les préparant à mourir saintement. Jour et nuit elle était auprès d'eux, elle les consolait dans leurs maux et leur distribuait généreusement tout ce qu'elle recevait de charité du capitaine et de celle de M. de Maisonneuve¹². »

Enfin, le 22 septembre, jour de la Saint-Maurice, le vaisseau arrive devant Québec, au grand soulagement des habitants qui, ignorant le retard pris par le navire en raison de l'avarie, avaient fait des prières publiques et exposé le Saint-Sacrement pendant plusieurs jours pour hâter son arrivée.

Mais le voyage n'est pas terminé. Après quelques jours de halte, il faut quitter Québec et remonter le Saint-Laurent jusqu'à l'île de Montréal. Or, en arrivant à la hauteur de Sainte-Foy, le vaisseau s'échoue sur un haut-fond. En dépit d'efforts surhumains, on ne parvient pas à le remettre à flot. M. de Maisonneuve donne l'ordre de brûler le navire et va prier M. de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France, de lui fournir des embarcations pour gagner Villemarie. Ce dernier refuse net, arguant qu'il vaut mieux que les nouvelles recrues s'établissent à Québec plutôt que de se rendre dans la petite colonie de Villemarie qu'il juge d'ores et déjà perdue. Maisonneuve ne l'entend pas de cette oreille. Il emploie toute son énergie au cours des semaines suivantes à trouver par lui-même les barques qui lui permettront de conduire tout son monde à Villemarie.

16 novembre 1653. Maisonneuve est parti depuis deux ans et l'on est sans nouvelles de lui à Villemarie. La petite colonie se sent totalement abandonnée. Aussi la joie des habitants est-elle indicible lorsqu'ils voient enfin arriver la recrue qu'ils n'espéraient plus.

« De toutes parts, ce n'étaient qu'actions de grâces qu'on rendait à Marie, la patronne du pays, aux prières de laquelle on avait attribué jusque là, avec tant de raison, la conservation si providentielle de cette colonie fondée pour sa gloire.¹³ »

L'espoir renaît et, pour tous, une vie nouvelle commence.

« Tous les hommes, à peine arrivés à Villemarie, s'empressèrent de défricher des terres, d'abattre et de scier des arbres, et de préparer, chacun selon son état avec une activité infatigable, pour élever promptement des bâtiments en charpente et sortir enfin du fort où la petite colonie s'était réfugiée.¹⁴ »

A la fin de l'année 1653, M. de Maisonneuve, dont le dessein était de fixer définitivement les hommes de sa recrue à Villemarie, leur proposa de leur fournir 30 arpents de terre à cultiver, une somme d'argent afin de faciliter leur établissement dans la colonie, ainsi qu'un arpent et demi pour se construire une maison. C'est ainsi que le 23 janvier 1654, Simon Desprez reçut 500 livres de M. de Maisonneuve contre la promesse de rendre cet argent s'il quittait Villemarie de son plein gré pour s'établir ailleurs.

Simon Desprez n'aura pas à restituer cette somme car il a bel et bien l'intention de s'installer définitivement à Villemarie. Le 25 avril 1659, le notaire Basset dit Deslauriers établit l'acte de vente d'une terre située en l'île de Montréal au lieu nommé le coteau de Saint-Louis, par Jacques Mousseaux dit Laviollette, habitant, et Marguerite Soviot, son épouse, de Villemarie, à Simon Desprez dit Berry,

¹² Étienne-Michel FAILLON, *Mémoires particuliers pour servir l'histoire de l'Église de l'Amérique du Nord*.

¹³ Écrits autographes de Marguerite Bourgeois.

¹⁴ Étienne-Michel FAILLON, *Vie de la Sœur Bourgeois*, p. 76.

habitant de Villemarie¹⁵. C'est de cette acquisition que résulte aujourd'hui le nom de « rue Berri » donné à cette artère de Montréal dont une section borne, à l'ouest, la terre acquise par Simon Desprez.

1663. Les Iroquois assaillent régulièrement la population de la colonie. Plusieurs hommes de la recrue ont été tués : Yves Bastard en 1654, Julien Daubigeon en 1655, Jacques Nail en 1657, Sylvestre Vacher dit Saint-Julien en 1659, Nicolas Duval en 1660, Olivier Martin dit Lamontagne, Pierre Martin dit Larivière et Jean Pichard en 1661, Simon Leroy en 1662. Aussi M. de Maisonneuve décide-t-il de créer la Milice de Sainte-Famille¹⁶, afin de protéger la colonie. Simon Desprez est enrôlé dans la dix-neuvième escouade avec Urbain Jetté, Pierre Gaudin dit Chastillon et Louis Guertin dit Lesabotier. Ils ont pour Caporal Jean Valliquet dit Laverdure¹⁷.

A l'automne de cette même année, Simon Desprez est capturé par les Indiens Onneiouts¹⁸. Ce n'est qu'au printemps de l'année suivante qu'on saura ce qui lui est arrivé. Un acte de sépulture¹⁹ de la paroisse Notre-Dame, daté du 20 avril 1664, révèle l'atrocité de sa mort.

« Nous avons eu nouvelles par des Sauvages²⁰ (...) que le nommé Simon des Prez dit le Berry qui a sa fe(mme) à Bloys, pris l'an passé par les Onaiouhonons²¹ a esté cruellement bruslé par eux en leur pays. »

On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé Simon Desprez à quitter son pays, sa femme et son fils pour venir s'installer en Nouvelle-France où il a connu une fin tragique. Soit d'aventure ? Désir d'échapper à un quotidien trop pesant ? Espoir d'une vie meilleure ? On ne saura jamais.

De son côté, Élisabeth Biard qui restée à Blois, a élevé seule son enfant. Veuve, elle ne s'est jamais remariée.

Elle est présente, avec son fils, le 18 mai 1682, dans l'étude du notaire Laurent Bourgeois, à Blois, à l'occasion de la rédaction du contrat de mariage²² de son beau-frère, Edme Desprez, fils des défunts Phillibert Desprez et Marye Ester, et de Marguerite Bardon, fille de Mathurin Bardon et de Françoise Blanchet. De tous les documents consultés, c'est le plus riche en informations.

« ... en la présence de Ellizabet Biard, Ve de deffunct Simon Desprez vivant m^d coroyeur demeurant à Blois quy estoit frere consanguin dudit futur espoux, François Desprez, son nepveu, marchand thanneur dem^t audict Blois... »

Élisabeth Biard et son fils assisteront à la cérémonie religieuse de mariage d'Edme Desprez et de Marie Bardon, célébrée le 22 juin suivant en l'église Saint-Martin²³. Ils semblent être les uniques parents de Edme Desprez. Aucun autre n'est mentionné, ni sur le contrat de mariage, ni sur le registre paroissial.

¹⁵ Archiv-Histo 2001, Société Généalogique Canadienne-Française.

¹⁶ Vingt escouades la composent.

¹⁷ Roland J. Auger, *La Grande Recrue*, Société Généalogique Canadienne-Française, Montréal, 1935.

¹⁸ Les Onneiouts composaient l'une des cinq tribus iroquoises avec les Agniers, les Goyogouins, les Onontagués et les Tsonnontouans.

¹⁹ Archives Nationales du Québec, microfilm 4M00-6992.

²⁰ Des Hurons.

²¹ Les Onneiouts.

²² Archives Départementales de Loir-et-Cher, 3E 10/1126.

²³ Archives municipales de la ville de Blois, GG 69 - M.

Élisabeth Biard s'éteindra en décembre 1684. « *Le quatre décembre 1684, dans l'église a esté inhumée Elizabet Biard, veufve de Simon Dupre a laquelle ont estes administres les sacrements et demouroit rue de la Foullerie* »²⁴.

Quant à François Desprez, qui n'aura jamais connu son père, on le trouve cité dans un registre paroissial, le 17 juillet 1713. Il assiste ce jour-là, en l'église Saint-Saturnin, au mariage de son cousin Michel, fils de feu Edme Desprez et de Marie Bardon avec Elisabeth Rolté, un mariage célébré²⁵ « *en présence de Damoiselle Renée Girard, épouse du Sieur François Desprez, bourgeois de Blois, cousin germain.* »

François Desprez a donc fait son chemin dans la vie et, contrairement à son père, choisi la quiétude d'une existence bien rangée dans la chaleur d'un foyer.

Que soient remerciés mes amis québécois, Marcel Fournier, Robert Larin et Jacques Harvey sans qui cet article n'aurait pu être écrit.

Ghislaine Le Mauff, CGLC 607

²⁴ Archives municipales de la ville de Blois, GG 242 - BMS de la paroisse Saint-Solenne.

²⁵ Archives municipales de la ville de Blois, GG 190 - BMS.